

FICHE D'INSCRIPTION

Tous les champs sont obligatoires

NOM : Prénom CLASSE :

Date et lieu de naissance : ___ ___ ___ à

Adresse complète :

.....

Téléphone Fixe : ___ ___ ___ ___ Téléphone Portable : ___ ___ ___ ___

Téléphone Travail : ___ ___ ___ ___ Téléphone élève : ___ ___ ___ ___

Adresse email des parents :

Adresse email de l'élève :

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise mon fils, ma fille.....

A pratiquer les activités « AS » suivantes : *entourez entraînement ou compétition ou les deux*

1. Entraînement compétition

2. Entraînement compétition

A pratiquer les activités « CLUB » suivantes :

.....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association sportive.

J'autorise mon enfant à se déplacer de la manière suivante : *rayer la mention ne vous concernant pas*

Pour le collège :

J'autorise mon enfant à se rendre et à revenir seul des lieux d'entraînement

Pour le lycée :

J'autorise mon enfant à se rendre et à revenir seul des lieux d'entraînement et de compétition

J'autorise la publication de photos ou de vidéos, prises au cours de l'UNSS et de l'association sportive (site internet de l'établissement, site internet de l'association sportive, affiches)

à rayer en cas de refus

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité

à rayer en cas de refus

Je suis informé que mon enfant est assuré (contrat collectif à la MAIF) par l'association sportive de l'établissement et que vous pouvez contracter une assurance complémentaire individuelle accident.

Signature précédée de « Lu et approuvé »

Fait à PARIS, le.....

REGLEMENT INTERIEUR

L'association sportive du collège et du lycée La Fontaine étant une association sportive scolaire, il s'y applique les mêmes droits et devoirs que ceux du règlement intérieur du collège et du lycée La Fontaine.

Quelques précisions spécifiques :

1. Assiduité et ponctualité :

L'adhésion à l'association sportive est basée sur le volontariat. Elle implique une pratique régulière et sérieuse de l'activité choisie.

Un élève qui serait amené à s'absenter, devra prévenir son professeur ou fournir un justificatif. Tout cumul de 3 absences consécutives sans justification entraînera l'exclusion définitive de l'association sportive. Une lettre d'exclusion sera adressée à la famille par Madame La Provisoire.

Nous demandons aux élèves d'être ponctuels pour la qualité des entraînements et pour respecter les plannings de matchs lors de compétitions ou de tournois organisés par l'UNSS le mercredi après midi.

2. Créneaux horaires :

Les créneaux horaires sont définis en début d'année scolaire.

Ils sont consultables sur notre site internet : www.aslafontaine.com

L'association sportive décline toute responsabilité en cas de problème survenant en dehors des horaires normales d'entraînements et de compétitions.

Le calendrier des compétitions avec l'horaire de rendez-vous et l'horaire de fin prévisionnelle sont communiqués aux adhérents et sont également consultables sur notre site internet.

Il est impératif de renseigner sur la fiche d'inscription les modalités de déplacement pour votre enfant pour se rendre sur les entraînements ou sur les compétitions.

3. Inscriptions :

Le dossier d'inscription doit être remis dans son intégralité au professeur responsable de l'activité, lors de la permanence d'inscription du mercredi 8 septembre de 13H15 à 15H15, ou aux jours et horaires d'entraînement pour les activités « AS ».

4. Clubs partenaires

Il est impératif de renseigner sur la fiche d'inscription l'activité « CLUB » choisies afin que l'association sportive puisse vous délivrer une carte d'adhérent le précisant.

Cette carte est obligatoire pour vous présenter sur un créneau horaire de nos clubs partenaires afin de bénéficier des réductions prévues dans le cadre de nos partenariats.

L'accès à l'un de nos clubs partenaires nécessite l'acceptation de son règlement intérieur spécifique et nécessite de votre part les mêmes rigueurs d'assiduité et de ponctualité.

5. Acceptation

L'inscription à l'association sportive, ainsi qu'à nos clubs partenaires implique la pleine et entière acceptation du présent règlement intérieur et des conditions générales d'inscription.